

Le Traité transatlantique

La menace venue de l'Ouest ?



Toutes nos publications sont disponibles :

- En *téléchargement*, depuis l'adresse internet de notre asbl :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- En *version papier*, vous pouvez les consulter dans notre centre de documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 27 - Mail : info@cpcp.be

I. 15 MAI 2014 : UNE MANIFESTATION DÉGÉNÈRE À BRUXELLES

Le jeudi 15 mai 2014, tous les JT belges faisaient leur une sur un événement que nous n'avions plus connu depuis un moment chez nous : une manifestation à Bruxelles a dégénéré et abouti à l'arrestation de 240 des 500 manifestants, parmi lesquels trois députés¹. Ces manifestants entendaient protester contre l'accord de partenariat transatlantique en empêchant la tenue du sommet où ce projet devait être discuté : l'« European Business Summit ».



Les premières interrogations se sont évidemment portées sur les justifications de ces arrestations musclées et critiquées. Mais très vite, le citoyen lambda a découvert un nouveau « bazar » de l'Europe : l'accord de partenariat transatlantique.

Si cette manifestation avait pour but d'attirer l'attention sur ces négociations dont peu avaient entendu parler, c'est réussi. Par contre, s'il s'agissait de faire comprendre le contenu de ce projet d'une envergure considérable, c'est raté. Les enjeux de cet accord de partenariat transatlantique restent peu clairs dans les esprits. Des soirées d'informations et autres manifestations ont alors été organisées par des ONG, des syndicats ou autres associations militantes opposées à cet accord.

¹ RTBFbe, 15/05/2014, http://www.rtbf.be/info/regions/detail_manifestation-tendue-devant-le-european-business-summit-a-bruxelles?id=8269308 – consulté le 07/11/2014.

En dépit des critiques qui se multiplient, les négociations continuent. Encore récemment, en marge du G20 de novembre 2014, les dirigeants européens et américains ont réaffirmé leur soutien à ce partenariat qu'ils veulent ambitieux, réitérant qu'ils en attendaient des bénéfices mutuels².

Cet accord potentiel pourrait avoir une grande influence sur nos vies quotidiennes. Mais il semble difficile d'obtenir des avis neutres et dénués d'intérêt sur le sujet. En quoi consiste cet accord et quels en sont les objectifs ? Pourquoi est-il si critiqué ? Peut-il nuire à notre économie ? Y a-t-il vraiment lieu de s'alarmer ?

² « Statement on the Transatlantic Trade and Investment Partnership », *Europa.eu*, 16/11/2014, http://europa.eu/rapid/press-release_STATEMENT-14-1820_fr.htm, consulté le 22/11/2014. Il s'agit d'une réaffirmation du soutien politique au projet, signée côté européen par les présidents Herman Van Rompuy (Conseil européen) et Jean-Claude Juncker (Commission), le Premier ministre britannique, David Cameron, la chancelière allemande, Angela Merkel, le président français, François Hollande, le Premier ministre italien, Matteo Renzi, et le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy.

II. CRÉER LE PLUS GRAND MARCHÉ COMMUN AU MONDE

Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP - Transatlantic Trade and Investment Partnership) est un projet d'accord commercial en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis dont les pourparlers ont commencé en juillet 2013. Il est aussi appelé marché transatlantique de libre-échange, TAFTA en abrégé (TransAtlantic Free Trade Area).

Il vise à éliminer les barrières commerciales dans de nombreux secteurs économiques afin de faciliter l'achat et la vente de biens et de services entre l'Union européenne et les États-Unis. Ces barrières peuvent être tarifaires – droits de douane par exemple – ou non-tarifaires -normes de sécurité minimum des voitures par exemple.

“ *Il vise à éliminer les barrières commerciales dans de nombreux secteurs économiques.* ”

L'objectif global de ces accords est de stimuler la croissance et créer des emplois. La suppression des barrières au commerce doit faciliter les échanges en augmentant la demande et les investissements tout en évitant des dépenses publiques supplémentaires. Pour estimer l'impact de ces accords sur nos économies, la Commission européenne a commandé une étude à un institut de recherche indépendant (Center for Economic Policy Research). Selon le scénario le plus optimiste, le partenariat transatlantique aboutirait, après dix ans, à une croissance de 0,5 % en UE, soit une augmentation de 120 milliards d'euros du PIB européen. L'économie américaine serait stimulée de 90 milliards d'euros et le reste du monde d'une centaine de milliards. Les secteurs profitant le plus de ces accords étant surtout l'automobile, la métallurgie et la chimie. D'autres études, commandées notamment par les ONG, se montrent toutefois beaucoup plus prudentes, voire pessimistes³.

³ Des études ont été réalisées par Ecorys (2009), CEPR (2013), CEPII (2013) et Bertelsmann / ifo (2013) et prévoient une augmentation du PIB et des salaires réels entre 0,3 et 1,3 %. Une étude de l'ÖFSE (Fondation de la recherche autrichienne pour le développement international) critique la plupart de ces estimations : RAZA, W., GRUMILLER, J., TAYLOR, L., TRÖSTER, B. et VON ARNIM, R., « ASSESS TTIP : Eine Einschätzung der behaupteten Vorteile der transatlantischen Handels- und Investitionspartnerschaft », ÖFSE, 10/2014, http://www.oefse.at/fileadmin/content/Downloads/Publikationen/Policynote/PN10_ASSESS_TTIP_dt.pdf, consulté le 20/11/2014.

III. DES IDÉAUX DE GLOBALISATION D'APRÈS-GUERRE À L'HÉGÉMONIE DES ACCORDS BILATÉRAUX

Pour comprendre l'origine des discussions menées actuellement entre l'Union européenne et les États-Unis, il convient de revenir brièvement sur le développement des accords commerciaux au niveau international.

Déjà dans l'entre-deux-guerres, de nombreux pays passaient des accords pour faciliter le commerce entre eux. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la charte de l'Organisation des Nations Unies est signée et insiste sur l'importance de créer des outils internationaux pour développer la coopération économique internationale. Les partenariats commerciaux entre États se multipliant, il devient nécessaire de créer une plateforme permettant de faciliter et de réglementer ce type de négociations. C'est ainsi qu'en 1947, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT – General agreement on tariffs and trade) est ratifié par 23 pays. Cet accord multilatéral vise un abaissement négocié des tarifs douaniers, c'est-à-dire à faciliter le libre-échange, afin de faire baisser les prix pour les consommateurs.

“ *L'ambition d'un partenariat commercial fort entre l'Union européenne et les États-Unis se situe dans la poursuite de discussions et négociations de longue date.* ”

Ces accords connaissent par la suite plusieurs cycles de négociations et d'avancements durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le dernier cycle de ces négociations aboutit à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995. Son champ d'action est plus large que celui du GATT car elle règle les accords commerciaux des biens, mais aussi des services et des droits de propriété intellectuelle.

Depuis l'échec de la réunion de l'OMC en 1999 à Seattle, dont on retient surtout les affrontements entre altermondialistes et policiers, les négociations multilatérales avancent désormais difficilement. Les accords bilatéraux ou régionaux redeviennent la norme et le système multilatéral de l'OMC dont un des piliers est la non-discrimination perd de sa prédominance.

L'Union européenne a ainsi signé une cinquantaine d'accords régionaux avec les pays de la Méditerranée, les autres pays européens et les anciennes colonies. Une série de négociations sont aussi en cours avec le Japon, l'Inde et les États-Unis. De leur côté, les États-Unis se sont engagés dans des négociations d'accords multilatéraux sur deux fronts. Sur le front pacifique, l'accord Trans-Pacific Partnership (TPP), en plus de créer une vaste zone de libre-échange, rassemble surtout les pays asiatiques soucieux de cultiver l'amitié américaine. Sur l'autre front, les États-Unis négocient le traité transatlantique avec l'UE.

L'ambition d'un partenariat commercial fort entre l'Union européenne et les États-Unis se situe dans la poursuite de discussions et négociations de longue date. Il faut aussi rappeler que L'UE et les USA sont chacun le premier partenaire économique de l'autre et représentent à eux deux presque la moitié du PIB mondial⁴.

IV. UN PROJET VIVEMENT CRITIQUÉ !

Ce projet d'accord en cours de négociation subit de nombreuses critiques, tant sur le fond que sur la manière dont se tiennent les négociations.

1. Manque de transparence

Même s'il ne faut probablement pas jouer toutes ses cartes à découvert dans la négociation d'accords d'une telle ampleur et avec pareil partenaire, l'opacité, pour ne pas dire le secret, qui entoure les négociations inquiète. Il est convenu que le contenu de l'accord ne soit soumis au débat et au vote du Parlement européen qu'après sa négociation par la Commission. Pour les opposants au TTIP, ce manque de communication et de transparence est antidémocratique. Il favorise l'action des lobbys plutôt que l'implication des Européens dans le pro-

⁴ En 2009, la part du PIB mondial de l'Union européenne et des États-Unis était respectivement de 23,12 et 22,43% en 2014. Source : FMI - <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/02/weodata/weorept.aspx?pr.x=100&pr.y=13&sy=2012&ey=2019&scsm=1&ssd=1&sort=count&ds=.&br=1&c=001%2C998&s=NGDPD&grp=1&a=1>, consulté le 15/11/2014.

jet.

2. Risque d'abaissement des normes

Dans de nombreux domaines, les différences de norme sont importantes entre les deux partenaires. Les détracteurs du TTIP craignent une harmonisation par le bas, sur le plan social et environnemental notamment. Le partenaire ayant les réglementations les plus contraignantes, à savoir l'Union européenne, y perdrait le plus. Un exemple fort est celui de l'agriculture. D'une part, la culture des OGM, refusée chez nous, est autorisée aux États-Unis. Par ailleurs, notre modèle agricole, plus familial, respectueux de l'environnement et répondant à des normes de qualité strictes, est moins rentable que le modèle américain hyper-industrialisé. Une mise en concurrence directe des agricultures européenne et américaine mettrait clairement notre modèle agricole en difficulté.

“ *Les détracteurs du TTIP craignent une harmonisation par le bas, sur le plan social et environnemental notamment.* ”

3. Scepticisme sur les bénéfices attendus

L'économie européenne n'a toujours pas retrouvé une tendance positive permanente depuis la crise de 2008. Le principal souci économique actuel en Europe réside plus dans le risque de baisse des prix et le manque de pouvoir d'achat des Européens que dans le manque d'opportunités commerciales extérieures. Ceci pousse à un certain scepticisme vis-à-vis des estimations de bénéfices économiques mutuels. Les défenseurs du projet mettent eux en avant la tradition plus protectionniste des USA, qui devrait avantager les Européens dans le futur équilibre commercial bilatéral. Quoi qu'il en soit, les avantages d'un

tel accord en matière de croissance et d'emploi ne semblent guère évidents.

4. Règlement des litiges entre investisseurs et États

Pour favoriser les investissements, il faut pouvoir apporter à l'entrepreneur un minimum de garanties (de ne pas l'exproprier ou de ne pas lui faire subir une taxe non annoncée par exemple). Le TTIP prévoit ainsi la fondation d'un organe de règlement des différends entre investisseurs et États. Mais le projet risque d'entraver le droit des États à réglementer, augmentant le pouvoir des entreprises face aux décisions démocratiques. Les opposants voient donc en cette institution un obstacle à la régulation des marchés, pourtant promise depuis le début de la crise financière.

Qui est pour, qui est contre ?

Les principaux opposants sont les syndicats et les ONG qui désirent protéger le modèle social européen et ses normes strictes dans plusieurs matières comme le droit des travailleurs, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement ou le respect de la vie privée.

Le projet est par contre soutenu par les grandes entreprises, qui se sont associées pour mettre en place un lobby puissant, la « Business alliance for TTIP ». Son objectif est « d'assister les gouvernements » tout au long des négociations pour qu'elles aboutissent.

Sur le plan politique, les principaux opposants au sein du Parlement européen sont les partis écologistes et les partis d'extrême droite. Le projet est largement soutenu par la droite. Les bases de centre-gauche soutiennent le

V. DES RAISONS DE S'ALARMER ?

Si les opinions anti-américaines ont pu se développer face à l'opacité de ces négociations, les USA restent de loin notre principal partenaire politique et économique au monde. Il serait sans doute prématuré de balayer purement et simplement l'idée d'approfondir nos partenariats commerciaux.

Mais il ne faut pas « sacrifier les normes européennes de sécurité, de santé, les normes sociales, les normes de protection des données ou de notre diversité culturelle sur l'autel du libre-échange »⁵. Il est clair que nous n'avons pas les mêmes pratiques dans de nombreuses matières comme la sécurité alimentaire ou la protection de la vie privée. S'ils veulent garder le soutien de la population, les mandataires européens doivent se montrer intransigeants dans ces domaines qui tiennent à cœur aux citoyens du Vieux continent. Des balises claires

doivent donc être fixées.

“*Des balises claires doivent donc être fixées.*”

Ces balises se doivent également d'être transparentes. Cette nouvelle délimitation du cadre des négociations ne peut se faire sans l'accord des citoyens européens. Une redéfinition plus démocratique du mandat semble primordiale pour réinstaurer la confiance de tous les acteurs. En effet, il est de tradition chez nous que le législateur écoute l'ensemble des acteurs, y compris les partenaires sociaux, peu entendus jusqu'ici. Ces négociations doivent respecter un cadre défini démocratiquement, sous peine d'être vouées à l'échec avant même d'être discutées au Parlement.

Signalons encore que les études prévisionnelles n'ont étudié que l'impact purement financier du TTIP. Il est nécessaire d'y joindre des estimations sur les

⁵ Discours d'investiture de Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, prononcé le 15 juillet 2014 à Strasbourg. http://ec.europa.eu/about/juncker-commission/docs/pg_en.pdf, consulté le 20/11/2014.

impacts environnementaux et sociaux de ce projet si l'on souhaite réellement évaluer son impact sur le bien-être des Européens. Un partenariat d'une telle envergure doit également être une opportunité de coopérer dans la lutte contre l'évasion fiscale et la réglementation financière et bancaire. À ce titre, les régulations promises par l'Europe en pleine crise sont en contradiction avec le projet de règlement de litige entre investisseurs et État. Ce modèle ne correspond pas aux valeurs européennes et la mise en place d'un tel organe ne semble pas acceptable en l'état.

De manière plus générale, il ne faut pas perdre de vue que les enjeux du TTIP sont aussi, et surtout, politiques. Sur le plan intérieur, on peut ainsi se demander si ce n'est pas la capacité de l'Europe à se construire un projet propre qui est mise à mal par la conclusion d'un tel accord. Sur le plan extérieur, le renforcement des liens commerciaux entre les États-Unis et l'Europe est aussi un message adressé au reste du monde, et en particulier aux pays émergents. Un mauvais message ? La question est de savoir si l'Union européenne souhaite poursuivre dans la voie des accords bilatéraux ou, au contraire, œuvrer au développement de règles multilatérales, et ce, en faisant entendre sa propre voix.

BIBLIOGRAPHIE

- « Grand marché transatlantique (Dossier) », *Le Monde diplomatique*, n°723, Juin 2014, p. 21-32.
- BERTRAND, X., « Les vrais enjeux d'un projet démesuré », *Le Débat*, n° 178, Janvier-février 2014, p. 16-21.
- DEFRAIGNE, P., « Departing from TTIP and Going Plurilateral », *Madariaga Paper*, vol. 7, n°9, 2014, <http://www.madariaga.org/images/madariagapapers/october%202014%20-%20defraigne%20-%20departing%20from%20ttip%20and%20going%20plurilateral.pdf>, consulté le 17/11/2014.
- FRANCOIS, J., « Reducing Transatlantic Barriers to Trade and Investment : An Economic Assessment. Final Project Report », *Centre for Economic Policy Research*, mars 2013, http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/march/tradoc_150737.pdf, consulté le 17/11/2014.
- RAZA, W., GRUMILLER, J., TAYLOR, L., TRÖSTER, B. et VON ARNIM, R., « ASSESS TTIP: Eine Einschätzung der behaupteten Vorteile der transatlantischen Handels- und Investitionspartnerschaft », *ÖFSE*, 10/2014, http://www.oefse.at/fileadmin/content/Downloads/Publikationen/Policy-note/PN10_ASSESS_TTIP_dt.pdf, consulté le 20/11/2014.
- Europa.eu, site de l'Union européenne, http://europa.eu/index_fr.htm
- Euractiv.com, réseau des médias européens, <http://www.euractiv.com/topics/ttip>

Auteur : Geoffroy Delitte

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 27

info@cpcp.be

© CPCP asbl - 2014